



Le réseau québécois des bio-industries et des sciences de la vie  
The Quebec Bio-Industries and Life Sciences Business Network

Le 1<sup>er</sup> février 2021

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
Ministère des Finances  
12, rue Saint-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5L3

Par courriel :

[ministre@finances.gouv.qc.ca](mailto:ministre@finances.gouv.qc.ca)  
[consultations@finances.gouv.qc.ca](mailto:consultations@finances.gouv.qc.ca)

Monsieur le ministre,

**BIOQuébec** est le plus vaste réseau panquébécois des biotechnologies et des sciences de la vie. Il représente **plus de 130 entreprises** (biotechs, CRO, pharmaceutiques, capital de risque, etc.) et organisations issues de tous les maillons de la chaîne de l'innovation de la biotechnologie. Elles sont actives dans la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux tests, médicaments, vaccins, et autres produits et services liés aux sciences de la vie.

Au cours de l'année 2020, BIOQuébec a fait plusieurs représentations auprès de votre gouvernement relativement à des mesures gouvernementales qui, mises en place, contribueraient à la **croissance du secteur québécois des sciences de la vie** et consolideraient le rôle que nos entreprises peuvent jouer dans la **relance économique**.

BIOQuébec a soumis entre autres, une solide étude effectuée par la firme Deloitte qui comporte **17 recommandations bien précises**. BIOQuébec a également soumis au gouvernement le résultat de **deux sondages** effectués auprès de ces membres relativement à l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur ce secteur, ainsi qu'un document important (plus de 80 pages) en octobre dernier résumant les **recommandations de l'industrie dans le cadre de la relance économique** et de la mise à jour de la Stratégie Québécoise des Sciences de la Vie (SQSV).

Dans le cadre de vos consultations en vue de l'élaboration du prochain budget du gouvernement du Québec, **BIOQuébec vous soumet respectueusement le document joint en annexe qui**

**résume les grandes lignes des documents auxquels nous faisons référence et pour lesquels vos fonctionnaires sont bien au fait.**

Le secteur des sciences de la vie en est un **névralgique** pour l'économie du Québec, et encore plus dans un contexte de relance économique. Les chercheurs québécois et les entreprises en sciences de la vie ont su démontrer à de multiples reprises au cours des derniers mois comment ils peuvent **contribuer à la lutte contre la pandémie ou tout autre enjeu de santé futur**. Bien que le secteur soit résilient, il a besoin d'une **attention particulière** afin de pouvoir continuer de contribuer comme il le fait, et encore plus, si vous mettez en place des mesures qui favoriseront leur croissance comme nous vous le suggérons.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle et de votre appui, monsieur le ministre, et nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Anie Perrault, LL.L., ASC

Directrice générale  
BIOQuébec



# Mémoire budgétaire

## 1

## PORTRAIT ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES SCIENCES DE LA VIE

Voici quelques statistiques éloquentes :

669

ENTREPRISES  
(+6.2 % depuis 2016)  
au Québec

Plus de  
32 000

EMPLOIS DIRECTS  
(+4.8% depuis 2016)  
avec un salaire moyen de

70 000 \$

PAR ANNÉE  
(60 % supérieur à la moyenne)

12 %

DES REVENUS  
sont réinvestis en R&D  
(3x plus que  
l'aéronautique)

89 %

DES BIOTECHS  
ont moins de  
25 employés

155 M\$

EN RECETTES  
FISCALES ANNUELLES

CONTRIBUTION  
ANNUELLE AU PIB  
de plus de

450 M\$

SOURCES : Site web du Ministère de l'Économie et Innovation du Québec, Recensement des entreprises des sciences de la vie 2018 (<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/secteurs/sciences-de-la-vie/recensement-des-entreprises-2018/>); Données de 2014 de Montréal InVivo, « Compétitivité des sciences de la vie et des technologies de la santé du Québec – Rapport synthèse, Étude diagnostique et comparative des sciences de la vie », 2016; Données de 2016 de BIOQuébec et Pharmabio Développement, « Les biotechs au Québec – Plusieurs portraits, un même objectif : améliorer la qualité de vie une innovation à la fois », 201

# 2

## SPÉCIFICITÉS DE L'INDUSTRIE AU QUÉBEC 6 FACTEURS DÉTERMINANTS



### L'horizon du développement

Un cycle de développement plus long que l'innovation moyenne dans les autres industries, ce qui peut disqualifier les Sciences de la vie des programmes génériques demandant par exemple des preuves de revenus sur les 3 dernières années, un flux de trésorerie positif, etc.).

Par la suite, les délais associés à l'obtention des approbations réglementaires réduisent significativement le temps disponible pour réaliser un retour sur investissement compte tenu de la durée limitée des brevets et de l'émergence subséquente des produits génériques.

---



### Incertitude sur le succès de l'innovation

Une innovation en Science de la vie ne pourra réellement être commercialisée qu'après des années de développement clinique. Compte tenu des incertitudes scientifiques intrinsèques au domaine (stabilité, toxicité, efficacité chez l'humain à valider), il est donc plus difficile de cerner rapidement si une innovation connaîtra un succès commercial. En effet, tout comme les produits issus des autres secteurs d'activités, une innovation devra faire sa place sur le marché, toutefois, dans le contexte des Sciences de la vie, il est plus ardu de déterminer très tôt dans le processus si un produit parviendra à accéder au marché ou devra être abandonné en cours de route.

---



### Les normes très rigides de l'industrie

Les sciences de la vie forment une industrie très normée. La raison principale découle de l'impact direct de cette industrie sur la vie des gens. Tout comme l'aérospatial, mais très loin de la réalité des technologies propres ou du numérique, la rigueur des normes de l'industrie permet d'assurer la sécurité des utilisateurs finaux. En somme, les approbations techniques, réglementaires et commerciales sont donc très complexes à obtenir.

# 2

## SPÉCIFICITÉS DE L'INDUSTRIE AU QUÉBEC 6 FACTEURS DÉTERMINANTS



### Complexité et technicité des innovations

Comprendre l'impact d'une innovation en sciences de la vie de façon approfondie n'est pas simple; seules des personnes ayant des connaissances pointues en la matière peuvent y arriver. Des analystes généralistes peuvent donc avoir une certaine difficulté à saisir l'ampleur de l'impact d'une innovation, ou encore les enjeux techniques, réglementaires et commerciaux qui s'y rattachent.

---



### Des investissements financiers d'envergure

La taille du financement requis durant le développement complet d'un nouveau projet, de la découverte à la commercialisation est très importante. Les sommes disponibles via certains programmes génériques sont calquées sur la réalité des autres secteurs d'activités et donc ne conviennent pas aux besoins financiers des Sciences de la vie. Pour y parvenir, il faut rallier beaucoup d'investisseurs, lesquels n'investissent souvent que pour l'atteinte d'un certain jalon de développement (ex. préclinique, phase I, phase II, etc.). Ce besoin de continuellement être en ronde de financement ajoute beaucoup de lourdeur dans un processus qui est déjà long, au risque d'interrompre momentanément le développement d'un produit.

---



### Un écosystème fragmenté

De par ses nombreux participants et ramifications, l'industrie des sciences de la vie est très difficile à unifier. Elle est fragmentée et internationale, tout comme sa chaîne de valeur et de financement. Le maillage et la collaboration ne sont pas simples entre les institutions académiques, les chercheurs, les sociétés de valorisation, les consortiums de recherche, les instituts de recherche, le système de santé, les fonds de capital privé, les initiatives publiques, les entrepreneurs et les géants de l'industrie.

# 3

## 5 ENJEUX DE L'INDUSTRIE



# 4

## RECOMMANDATIONS BUDGÉTAIRES

### 4.1. Recommandations spécifiques à la COVID-19

#### ADAPTER LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE

- Puisque les biotechs n'ont pas de revenus, toute aide financière basée sur le calcul de perte de revenus est inutile
- L'aide doit être en fonction de la perte de financement
- L'aide doit également être en fonction du rendement puisque la notion de délai est plus importante en Sciences de la vie que dans n'importe quel autre domaine.

#### AUTORISER LES BIOTECHS À UTILISER LES TESTS DE DÉPISTAGE POUR LEURS EMPLOYÉS

- Les biotechs ont, pour la plupart, accès aux tests de dépistage, principalement destinés au dépistage des patients. Elles ne peuvent les utiliser pour faire du dépistage au sein de leur employés. Dans la situation où un employé, ou un proche, s'avère positif à la COVID-19, les règles sanitaires font en sorte que les activités de la biotech soient paralysées. Permettre l'utilisation des tests de dépistage permettrait aux employés négatifs de continuer à travailler

## 4.2. Recommandations pour la relance économique

Une étude de Deloitte commandée par BIOQuébec fait état de 17 recommandations pour stimuler le secteur des sciences de la vie du Québec. Voici un résumé des 8 mesures prioritaires :

- 1. Éliminer les contraintes relatives au programme de crédit d'impôt**
  - 1.1.** Restrictions à la double sous-traitance
  - 1.2.** Exigence de feuille de temps
  - 1.3.** Éliminer le seuil de 50 000 \$ pour les sociétés en démarrage
  - 1.4.** Assurer le développement d'une expertise spécifique et stable pour l'évaluation des dossiers provenant de biotech au sein de l'Agence de revenu du Québec
  - 1.5.** Rendre le processus de révision plus transparent et cohérent grâce à un mécanisme indépendant
  
- 2. Implanter des outils financiers novateurs**
  - 2.1.** Obligations en sciences de la vie inspiré du concept d'obligations vertes offertes par Épargne Placement Québec
  
- 3. Création d'un crédit d'impôt pour la production de propriété intellectuelle en science de la vie**
  - 3.1.** Inspiré du modèle créé pour les sociétés spécialisées dans la production de titres multimédias
  
- 4. Création de crédit d'impôt pour les anges financiers**
  - 4.1.** Inspiré des programmes mis en place au Massachussetts et en Colombie-Britannique où les investissements risqués peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôt
  
- 5. Développer un programme de prêts non dilutifs et de subventions pour l'amorçage**
  - 5.1.** Inspiré par le programme du Massachussetts Life Science Center
  
- 6. Inciter les fonds de capital de risques performants à financer de jeunes organisations en amorçage**
  
- 7. Limiter l'exode des organisations en phase de développement clinique (phase III) et faciliter la commercialisation des technologies par la création d'un fonds « late-stage »**
  
- 8. Investir dans les fonds de fonds de capitaux de risque**